

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Durcisseur (réticulant)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: KNOPP GmbH.
 Rue: Adolf - Oesterheld - Str. 1
 Lieu: D-97337 Dettelbach
 Téléphone: +49932491990 Téléfax: +499324919966
 e-mail: info@knopp-chemie.com
 Internet: www.knopp-chemie.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Tox Info Suisse Tel.: 145
 Giftnotruf Berlin (24 h): 030 30686700

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Catégories de danger:
 Toxicité aiguë: Acute Tox. 4
 Corrosion/irritation cutanée: Skin Corr. 1B
 Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1
 Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1
 Toxicité pour la reproduction: Repr. 1B
 Mentions de danger:
 Nocif en cas d'ingestion.
 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 Provoque de graves lésions des yeux.
 Peut provoquer une allergie cutanée.
 Peut nuire à la fertilité.

2.2. Éléments d'étiquetage

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine
 bisphénol A; 4,4'-isopropylidènediphénol
 M-phenylenebis(méthylamine)
 3-(diméthylamino)propylamine, N,N-diméthyl-1,3-propanediamine

Mention d'avertissement: Danger
 Pictogrammes: GHS05-GHS07-GHS08



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 2 de 10

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H360F Peut nuire à la fertilité.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
202-859-9	alcool benzylique	25 - < 30 %
100-51-6	Xn - Nocif R20/22	
603-057-00-5	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4; H332 H302	
220-666-8	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine	10 - < 15 %
2855-13-2	C - Corrosif, Xn - Nocif R21/22-34-43-52-53	
612-067-00-9	Acute Tox. 4, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H312 H302 H314 H317 H412	
201-245-8	bisphénol A; 4,4'-isopropylidènediphénol	5 - < 10 %
80-05-7	Repr. Cat. 3, Xi - Irritant R62-37-41-43-52	
604-030-00-0	Repr. 1B, STOT SE 3, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1; H360F H335 H318 H317	
216-032-5	M-phenylenebis(méthylamine)	5 - < 10 %
1477-55-0	C - Corrosif, Xn - Nocif R22-34-43-52-53	
	Acute Tox. 4, Skin Corr. 1C, Eye Dam. 1, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H314 H318 H317 H412	
202-013-9	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 100 %	1 - < 5 %
90-72-2	Xn - Nocif, Xi - Irritant R22-36/38	
603-069-00-0	Acute Tox. 4, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2; H302 H319 H315	
203-680-9	3-(diméthylamino)propylamine, N,N-diméthyl-1,3-propanediamine	1 - < 5 %
109-55-7	C - Corrosif, Xn - Nocif R10-22-34-43	
612-061-00-6	Flam. Liq. 3, Acute Tox. 4, Skin Corr. 1B, Skin Sens. 1; H226 H302 H314 H317	

Texte des phrases R, H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Premiers secours: veillez à votre autoprotection! Diriger les personnes concernées hors de la zone de

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 3 de 10

danger.

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaises respiratoires, administrer de l'oxygène. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec la peau

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. Traitement médical nécessaire.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Consulter ensuite un ophtalmologiste.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau. NE PAS faire vomir. Identification des dangers: Perforation de l'estomac. Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire boire d'agent de neutralisation.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit lui-même n'est pas combustible. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif. En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone Oxydes nitriques (NOx). Dioxyde de carbone (CO2).

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection contre les substances chimiques. Combinaison complète de protection.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 4 de 10

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver sous clé. Stocker dans un endroit accessible seulement aux personnes autorisées. S'assurer d'une ventilation suffisante et d'une aspiration ponctuelle au niveau des points critiques.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

température de stockage:
de °C: +5 à °C: +30

Durée de stockage maximale : 12 Monate

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

siehe Abschnitt 1.2 *

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

N° CAS	Désignation	ppm	mg/m ³	f/cm ³	Catégorie	Origine
80-05-7	Bisphénol A (poussières inhalables)	-	10		VME (8 h)	
1477-55-0	m-Xylène-alpha,alpha'-diamine	-	0,1		VLE (15 min)	

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition professionnelle

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection respiratoire

Lorsque les mesures techniques d'aspiration ou de ventilation ne sont pas possibles ou insuffisantes, il est indispensable de porter une protection respiratoire.
Appareil de protection respiratoire approprié : appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141). Appareil filtrant combiné (DIN EN 141). *
Filtertyp: AX *

Protection des mains

Gants à usage unique. NBR (Caoutchouc nitrile).
période de latence: 10 min < BTT < 480 min*
(BTT = Break Through Time)*
Epaisseur du matériau des gants: > 0,4 mm*
Normes DIN/EN : DIN EN 374 *

Protection des yeux

Protection oculaire appropriée: Lunettes de protection hermétiques.
Normes DIN/EN : DIN EN 166 *

Protection de la peau

Protection du corps appropriée: Combinaison à usage unique. Combinaison. Bottes. *

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 5 de 10

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	caractéristique

Testé selon la méthode

pH-Valeur (à 20 °C):

Modification d'état

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	206 °C
Point d'éclair:	>100 °C
Température d'inflammation:	380 °C
Pression de vapeur: (à 50 °C)	< 5 hPa
Densité (à 20 °C):	1,0 g/cm ³
Hydrosolubilité:	partiellement soluble
Viscosité dynamique: (à 20 °C)	280 mPa·s

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses lors de la manipulation et de stockage.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si stocké et manipulé correctement.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation ne se produit pas.

10.4. Conditions à éviter

Matières à éviter:
Acide de Lewis. Acide, concentré.
Dioxyde de carbone. Nitrite.
Alcools. aldéhydes.

10.5. Matières incompatibles

Laiton. Alliages de cuivre.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Ammoniac. Hydrocarbures, aromatique. Amines.
Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Toxicité aiguë, par inhalation. Toxicité aiguë, dermique.

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 6 de 10

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
100-51-6	alcool benzylique				
	orale	DL50	1230 mg/kg	Rat	GESTIS
	inhalation vapeur	ATE	11 mg/l		
	inhalation aérosol	ATE	1,5 mg/l		
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine				
	orale	DL50	1030 mg/kg	Rat	
	cutanée	ATE	1100 mg/kg		
80-05-7	bisphénol A; 4,4'-isopropylidènediphénol				
	orale	DL50	3250 mg/kg	Rat	
	cutanée	DL50	3000 mg/kg	Lapin	
1477-55-0	M-phenylenebis(méthylamine)				
	orale	ATE	500 mg/kg		
90-72-2	2,4,6-tris(diméthylaminométhyl)phénol 100 %				
	orale	ATE	500 mg/kg		
109-55-7	3-(diméthylamino)propylamine, N,N-diméthyl-1,3-propanediamine				
	orale	DL50	1870 mg/kg	Rat	GESTIS

Irritation et corrosivité

en cas d'ingestion: Effet irritant et caustique. Identification des dangers: Perforation de l'estomac.

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Peut altérer la fertilité.

Information supplémentaire référentes à des preuves

La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

CL50: Lepomis macrochirus 96 h: 10 mg/l (Benzylalkohol)

CL50: Leuciscus idus (aunée dorée) 96 h: 46 - 100 mg/l

(2,2'-Diméthyl-4,4'-méthylenbis(cyclohexylamin)3-Aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamin

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	h	Espèce	Source
80-05-7	bisphénol A; 4,4'-isopropylidènediphénol					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	4,6 mg/l	96 h	Pimephales promelas	
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	2,73 mg/l	96 h	Selenastrum capricornutum	
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	3,9 mg/l	48 h	Daphnia magna	

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 7 de 10

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Coefficient de partage n-octanol/eau

N° CAS	Substance	Log Pow
100-51-6	alcool benzylique	1,05
2855-13-2	3-aminométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexylamine, isophoronediamine	1,9
80-05-7	bisphénol A; 4,4'-isopropylidènediphénol	3,32

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. La classification a été effectuée selon le mode de calcul de la directive "Préparations" (1999/45/CE).

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée/Produit: Elimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur. *

Code d'élimination des déchets - Produit

080499 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Résidus

080499 DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBUTION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRE D'IMPRESSION; déchets provenant de la FFDU de colles et mastics (y compris produits d'étanchéité); déchets non spécifiés ailleurs

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150104 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages métalliques

L'élimination des emballages contaminés

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Élimination appropriée/Produit: Elimination selon les directives communautaires 75/442/CEE et 91/689/CEE relatives aux déchets et aux déchets dangereux dans les versions respectivement en vigueur. *

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

UN2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

amines, liquides, corrosifs, n.s.a.

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 8 de 10

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Code de classement: C7

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Catégorie de transport: 3

N° danger: 80

Code de restriction concernant les tunnels: E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

E1

Transport fluvial (ADN)

14.1. Numéro ONU: UN2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: amines, liquides, corrosifs, n.s.a.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Code de classement: C7

Dispositions spéciales: 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

Autres informations utiles (Transport fluvial)

E1

Transport maritime (IMDG)

14.1. Numéro ONU: UN2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: 223, 274

Quantité limitée (LQ): 5 L

EmS: F-A, S-B

Autres informations utiles (Transport maritime)

E1

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

14.1. Numéro ONU: UN2735

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU: AMINES, LIQUID, CORROSIVE, N.O.S.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport: 8

14.4. Groupe d'emballage: III

Étiquettes: 8

Dispositions spéciales: A3 A803

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 9 de 10

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):	852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):	5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):	855
IATA-Quantité maximale (cargo):	60 L

Autres informations utiles (Transport aérien)

E1
: Y841

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT: non

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): 48 % (480 g/l)

Information supplémentaire

Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant. Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). *

Jugendarbeitsschutzverordnung (ArGV 5, SR 822.115): Jugendliche bis zum vollendeten 18. Altersjahr dürfen bei ihrer Arbeit nur dann mit dieser Zubereitung in Kontakt kommen oder dieser ausgesetzt werden, sofern das Bundesamt für Berufsbildung und Technologie (BBT) oder das Staatssekretariat für Wirtschaft (SECO) eine Ausnahme bewilligt hat.

Mutterschutzverordnung (SR 822.111.52): Schwangere Frauen und stillende Mütter dürfen bei ihrer Arbeit nur dann mit dieser Zubereitung in Kontakt kommen oder dieser ausgesetzt werden, wenn auf Grund einer Risikobeurteilung durch eine Fachperson feststeht, dass im Kontext mit den Tätigkeiten und den getroffenen Schutzmassnahmen die Exposition zu keinen Schädigungen für Mutter und Kind führt.

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE). Tenir compte des restrictions prévues par le décret relatif à la protection de la mère (92/85/CEE) concernant les femmes enceintes ou allaitant.

Classe de contamination de l'eau (D): 3 - pollue fortement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Ce mélange a fait l'objet d'une évaluation chimique de sécurité.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente
weitere Änderung zur Vorgängerversion: Einschubtexte der P-Sätze unter Punkt 2 korrigiert.

Texte des phrases R (Numéro et texte intégral)

10	Inflammable.
20/22	Nocif par inhalation et par ingestion.
21/22	Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
22	Nocif en cas d'ingestion.

Systopp - Colerit EH 2 (Durcisseur)

Date d'impression: 19.03.2020

Code du produit: 43.600.999

Page 10 de 10

34	Provoque des brûlures.
36/38	Irritant pour les yeux et la peau.
37	Irritant pour les voies respiratoires.
41	Risque de lésions oculaires graves.
43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
52	Nocif pour les organismes aquatiques.
53	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
62	Risque possible d'altération de la fertilité.

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H312	Nocif par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H360F	Peut nuire à la fertilité.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente
Die vorliegende Ausgabe des Sicherheitsdatenblatts ersetzt alle vorherigen Ausgaben.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)